
PAYS DES LANDES DE GASCOGNE

- 54 621 HAB.-

Département : Landes

DOMINIQUE COUTIERE (PS)

Agenda 21 local du Pays des Landes de Gascogne

Le Pays des Landes de Gascogne s'est engagé dans le développement durable à travers une Charte de Pays signée en avril 2003. Fort de cette expérience concertée, le Pays a souhaité définir un Agenda 21, suite à l'appel à projet du Conseil général de la Gironde¹ en mars 2005 pour l'émergence d'Agenda 21 infra-départementaux. Un premier programme d'actions est adopté pour la période 2008-2010.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

L'Agenda 21 du Pays des Landes de Gascogne repose sur une organisation à la fois transversale et participative, avec :

- un Comité de pilotage², présidé par Isabelle Dexpert, Conseillère générale et présidente de la Commission Environnement du CG, et composé des élus communautaires délégués au Pays, des conseillers généraux et des partenaires (ADEME, DIREN, Conseil général 33, Mission Locale, Chambre des métiers,...) ;
- un Comité technique, composé de l'équipe communautaire en charge de faire le point sur les avancées de la démarche et sur la contribution citoyenne ;
- un Conseil de développement, composé des représentants de la société civile, en charge de porter les propositions des citoyens auprès des élus ;
- le forum Agenda 21³, composé des élus, des habitants, des acteurs socioprofessionnels, du Conseil de développement et des partenaires. Il a pour but d'organiser la concertation, de faire le bilan à mi-parcours et de suivre l'avancée de la démarche.

Sur le plan technique, un chargé de mission Agenda 21 assure la coordination et le suivi du projet.

La démarche repose sur une **large mobilisation des acteurs du territoire**, du diagnostic à l'élaboration du plan d'actions, avec :

- 4 ateliers citoyens⁴ reprenant les 4 thématiques de la Charte du Pays : biens communs, développement solidaire et responsable, service public et citoyenneté. Chaque atelier s'est réuni 3 fois, sous l'encadrement d'un élu du comité de pilotage et d'un technicien, pour identifier les enjeux de développement durable et proposer des pistes d'actions à partir des éléments de diagnostic issus de la Charte (85 participants) ;
- une réunion de consultation des partenaires institutionnels pour présenter les résultats de la consultation citoyenne et apporter des éléments complémentaires et des sujets non traités ;
- une réunion pour les acteurs publics afin de présenter les travaux issus de la concertation et inciter l'engagement des collectivités publiques dans des démarches responsables (35 participants) ;

¹ Le Pays des Landes de Gascogne se trouve à cheval sur 2 départements: les Landes et la Gironde. Mais la Gironde est le partenaire privilégié de l'Agenda 21 du Pays, car il est à l'initiative de l'appel à projets et présidé par une personnalité du CG Gironde.

² Le comité de pilotage joue un rôle d'encadrement technique et opérationnel : il suit la démarche et valide le plan d'actions. L'élu référent impulse et définit la stratégie politique, hiérarchise les actions et prend les décisions finales.

³ Le forum de lancement de l'Agenda 21 a fait l'objet d'une large communication : l'ensemble des élus et le Conseil de développement ont été sollicités pour diffuser l'information sur le forum et envoyer une invitation aux partenaires (sous-préfecture, Conseil régional, Conseil général, ADEME, ANAH, CAF, CAUE, DRIRE, DIREN, DDE ? DDASS, DDAF, Mission locale, DDTEFP, ADIE, PQA, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers, CCI). Des cartons d'invitation ont également été distribués aux membres du Conseil de développement et aux élus, des affiches installées dans les mairies et un dossier de presse envoyé aux médias (Républicain, Sud-Ouest, France Bleu Gironde, TV7, France 3 et les sites Internet de Sud Gironde).

⁴ Les ateliers citoyens sont issus du forum Agenda 21 organisé pour le lancement de la démarche et se sont constitués sur la base du volontariat.

- 11 groupes de travail⁵ issus du Conseil de développement pour compiler une contribution regroupant des propositions d'actions concrètes et servant de base de travail pour définir les actions prioritaires. Chaque groupe de travail est constitué d'un rapporteur, la contribution finale étant remise aux élus du comité de pilotage ;
- un forum citoyen restituant les engagements et les défis issus des différentes consultations, et les travaux réalisés par les groupes de travail du Conseil de développement. Un débat autour de la démocratie participative est venu clore le forum (80 personnes).

Une Charte de fonctionnement a été élaborée pour organiser la mobilisation des acteurs.

Afin de faciliter l'adhésion de tous autour de l'Agenda 21, des séances de sensibilisation et d'éducation au développement durable ont également été organisées à travers :

- une conférence publique sur le thème de la santé et du développement durable animée par deux responsables scientifiques⁶ ;
- des manifestations tel que « Climat sous influence : temps pis, temps mieux » avec conférences, projections de films, expositions ;
- des projections débats sur les Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) ;
- des supports de communication diffusés à l'ensemble de la population (brochures, articles de presse,...).

Vision stratégique et plan d'actions

L'Agenda 21 du Pays des Landes de Gascogne s'articule autour de 4 grands engagements et de 11 défis illustrés par des axes stratégiques comprenant 48 actions :

- conforter une identité et une qualité de vie par une gestion durable des biens communs (3 défis, 13 actions) ;
- susciter un développement économique endogène, responsable et solidaire (3 défis, 8 actions) ;
- construire une offre de service, source de solidarité (2 défis, 12 actions) ;
- impliquer les acteurs dans le développement durable (3 défis, 15 actions).

Pour mesurer l'efficacité de la démarche, chacune des actions est assortie d'indicateurs (2 ou 3), d'objectifs⁷ et d'échéances. Une évaluation globale sera réalisée chaque année.

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Eco-responsabilité de l'administration	Accompagnement des collectivités dans une démarche de sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de sensibilisation et de formation engagées par 2 communautés de communes - Formation des aides ménagères à l'identification de produits polluants - Sensibilisation des élus/techniciens sur l'usage des produits phytosanitaires
Lutte contre le changement climatique	Favoriser le développement de nouvelles formes d'habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de 2 chartes d'urbanisme intercommunales fondées sur le Livre Blanc d'urbanisme, d'architecture et du paysage - 8 PLU, 1 lotissement qualitatif et 1 éco-lotissement
	Création d'un schéma territorial de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'une OPAH DD
	Favoriser l'éco-construction	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un cahier des charges d'éco-construction - Création et mise en ligne d'un recensement des aides disponibles sur l'éco-construction pour les entreprises et les particuliers

⁵ Une réunion du Conseil de développement a été organisée pour poursuivre la participation des citoyens dans la phase de définition du plan d'actions inspiré de la concertation. Cette réunion a permis la mise en place des 11 groupes de travail.

⁶ Le docteur Farbos, spécialisé en Santé Environnementale, et le docteur Weissman, spécialisé en Eco-toxicologie.

⁷ Les objectifs ne sont pas chiffrés.

Lutter contre les exclusions et les discriminations	Mieux répondre aux besoins d'accueil prenant en charge les personnes handicapées et les personnes âgées	- Accompagnement spécifique pour la création d'un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes
	Anticiper la désertification médicale	- Mise en place d'une veille de la démographie médicale pour suivre les évolutions, la mise en réseau et l'accompagnement des professionnels de santé - 3 projets de maisons de santé pluridisciplinaire en cours dans le Pays
	Mettre en réseau les structures enfance jeunesse	- 4 rencontres entre les acteurs - 5 jours de formation et d'échanges de pratiques et expériences - Projets d'activités inter-structures en cours
Soutien à l'économie sociale et environnementale	Mise en œuvre d'une démarche partenariale de développement de la filière « construction en pin maritime »	- 40 questionnaires d'enquête envoyés auprès des entreprises de la 2 ^{ème} transformation de la filière bois du Pays
	Initier la création d'une filière locale « bois énergie pin »	- Sensibilisation des professionnels du bois et du sciage - Poursuite de la démarche d'accompagnement par 2 participants sur 7
	Soutenir les Agenda 21 scolaires	- Labellisation d'une école élaborant un Agenda 21 scolaire
	Soutenir les initiatives éco-responsables : expérimentation des éco festivals	- 13 journées de formation proposées à une vingtaine d'associations organisatrices de manifestations (en partenariat avec le CG) : tri des déchets, politique d'achats responsables, ...
Tourisme durable	Mise en place d'une démarche d'écotourisme	- 70 prestataires touristiques ont signé le « manifeste d'éco tourisme » - 14 journées de formation sur l'éco gestion, la connaissance des milieux et des techniques d'accueil et d'animation - Création d'un site Internet spécifique dédié à l'écotourisme

Commentaires :

Contact : Isaline BOUIX (chargée de mission Agenda 21)
05.58.04.43.43. – i.bouix@pays-landesgascogne.org